

Distinction entre modification majeure et modification mineure

Voici comment distinguer les modifications majeures et mineures apportées aux épreuves.

Une **modification majeure (maj.)** est définie comme une correction pouvant avoir un impact sur le résultat de l'élève si elle n'est pas apportée.

Exemples : ajout d'un élément de réponse dans le corrigé, modification d'une tâche, ajout d'une annexe utile pour la tâche, modification de la pondération, etc.

Une **modification mineure (min.)** est une correction apportée à l'épreuve qui n'a pas d'incidence sur le résultat de l'élève.

Exemples : ajustement de la mise en page, rectification orthographique ou typographique, etc.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe BIM (bim@grics.ca).

Accès aux épreuves dans GeXamine

Afin de permettre de distinguer plus facilement les épreuves en formation de base commune (FBC) et en formation de base diversifiée (FBD), nous les avons répertoriées sous l'onglet Formation générale des adultes – FBC et FBD.

Date des documents – FBC ou FBD

La date est mentionnée en bas de page de chaque document d'une épreuve. Veuillez noter que les dates pourraient différer d'un document à l'autre si des modifications sont apportées à certains documents.

Légende

A = Épreuve ajoutée

R = Épreuve révisée (maj. ou min.)

D = Épreuve retirée temporaire ou abandonnée

Chimie – FBD

Versions

CHI-5062	Cinétique et équilibre chimique		
	Partie théorique	B	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Hautes-Rivières		
	Cahier de l'adulte : modification de la réponse à la question 5 (page 12)		

Éducation financière – FBD

Versions

SCE-5101	Consommer des biens et des services		
	Rétroaction : Centre de services scolaire de l'Énergie	B	R min.
	Cahier de l'adulte : modification de l'énoncé de la question 11 (page 8)		

Science et technologie – FBD

Versions

SCG-4059	Science générale 1		
	Partie pratique	B	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire Marie-Victorin		
	Cahier de l'adulte : ajout à la Liste du matériel disponible (page 5), modification et ajout d'une note aux Manipulations et mesures de sécurité (page 6)		
	Clé de correction : ajout à la Liste du matériel disponible (page 3), modification et ajout d'une note aux Manipulations et mesures de sécurité (page 4)		
	Guide : ajout à la Liste du matériel disponible (page 5), ajout à la Liste du matériel, plan d'action et mesures de sécurité, Annexe 2 (page 9), modification et ajout d'une note aux Plan d'action et mesures de sécurité, Annexe 2, (page 10)		
SCG-4060	Science générale 2		
	Partie pratique	B	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Hautes-Rivières		
	Cahier de l'adulte : modification du Cahier des charges du jeu de tic-tac-toe (page 3)		
SCT-4064	Les matières résiduelles		
	Partie pratique	B	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Affluents		
	Cahier de l'adulte : ajout d'une annexe et renommage des annexes (page 11)		
	Partie théorique	B	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Affluents		
	Cahier de l'adulte : ajout d'une formule à l'Annexe 2 (page 19)		
	Partie pratique	C	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Affluents		
	Cahier de l'adulte : ajout d'une annexe et renommage des annexes (page 11)		
	Partie théorique	C	R maj.
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Affluents		
	Cahier de l'adulte : ajout d'une annexe et renommage des annexes (pages 18 et 19)		

Major vs. Minor Modifications

A **major modification (maj.)** is defined as a correction that has an impact on students' results if it is not made. For example: addition of an item to the correction key, modification of a task, addition of an appendix required for the task, a change to the marking scheme, etc.

A **minor modification (min.)** is a correction that has no direct impact on students' results. For example: formatting of pages, revision to spelling or typo errors, etc.

If you have questions, do not hesitate to communicate with our BIM team (bim@grics.ca).

Access to Examinations in BIManager (GeXamine)

To more easily differentiate examinations specific to the Common Core Basic Education (CCBE) and the Diversified Basic Education (DBE), examinations have been categorized in a separate folder called *Adult Sector General Education – CCBE and DBE*.

Document Dates – CCBE and DBE

The footer in each document of a given examination includes a date. This date may differ from one document to another if modifications have been made.

Legend

A = Addition

R = Revision (maj. or min.)

D = Withdrawn or Deleted

Chemistry – DBE

Versions

CHE-5061	Gases and Energy	D	R maj.
	Theory Part		
	Feedback: English Montreal School Board		
	Correction Key: Modification to the solution for Question 3 (page 6)		
	Adult's Booklet: Modification to the assigned mark for Question 1 (page 8 and the text for Question 3 (page 10)		

TSC-4059

General Science 1

Practical Part

B

R maj.

Feedback: Centre de services scolaire Marie-Victorin

Adult's Booklet: Addition to the List of Materials (page 5), modification and addition of a note to the Steps and Safety Measures (page 6)

Correction Key: Modification and addition of a note to Task 1c) (page 2), Addition to the List of Materials (page 3), modification and addition of a note to the Steps and Safety Measures (page 4)

Guide: Addition to the List of Materials (page 5), Addition to the List of Materials Appendix 3 (page 10), modification and addition of a note to the Steps and Safety Measures, Appendix 3 (page 11)

TSC-4064

Waste Management

Practical Part

B

R maj.

Feedback: Centre de services scolaire des Affluents

Adult's Booklet: Addition of an appendix and renaming of the appendices (pages 11 and 12)

Theory Part

B

R maj.

Feedback: Centre de services scolaire des Affluents

Adult's Booklet: Addition of a formula to Appendix 3 (page 20)

Practical Part

C

R maj.

Feedback: Centre de services scolaire des Affluents

Adult's Booklet: Addition of an appendix and renaming of the appendices (pages 12 and 13)

Theory Part

C

R maj.

Feedback: Centre de services scolaire des Affluents

Adult's Booklet: Addition of a formula to Appendix 2 (page 18)